

Contrat pour les abonnements de la Mini-Fève

Les abonnements débutent mardi 5 mars 2019 et se terminent le mardi 24 septembre 2019. Le paiement de chaque abonnement se fait à la caisse de la Mini-Fève pour une période de 10 semaines à la date du premier des 10 paniers (5 mars, 14 mai, 23 juillet).

Lors du paiement, une carte vous sera remise sur laquelle seront indiquées les dates de vos paniers. Cette carte devra être présentée à la caisse de la Mini-fève lors de chaque retrait des produits.

Vous avez le choix entre un abonnement à 25 ou 30 paniers. Le contrat à 25 paniers permet de permuter 5 dates de livraisons de votre choix (25 paniers mais 30 dates de livraisons possibles). Attention, si vous souhaitez par exemple annuler un panier au mois de juillet, il vous sera remplacé à l'avance au mois de mars, avril ou la première semaine de mai. Cela demande d'anticiper la planification des dates auxquelles vous ne souhaitez pas de panier.

L'annulation ou le remplacement d'une date doit être annoncé à la caisse sur présentation de la carte au minimum une semaine à l'avance.

Les personnes qui choisiront un abonnement de 25 paniers ne paieront la première carte que pour 5 paniers au lieu de 10. Pour faciliter la gestion administrative, les paniers reportés seront donc payés sur la carte où ils étaient prévus avant une demande de modification de date.

Pour les personnes qui choisissent plusieurs abonnements (fruits, pain et /ou œufs) les dates de ceux-ci sont obligatoirement synchronisées.

Vous pouvez venir chercher les produits de vos différents abonnements le mardi durant les heures d'ouverture de la Mini-Fève. Sur demande et en accord avec la Mini-Fève, les produits peuvent être retirés également durant les heures d'ouverture du mercredi. Par contre, au delà, le produit d'un panier oublié ou non retiré sera remis dans le circuit de vente du magasin pour éviter qu'il ne soit perdu. Pensez à solliciter vos amis ou voisins pour le récupérer ou le donner en cas d'absence.

En cas de conclusion du présent contrat après le 1^{er} mars, le nombre de paniers ainsi que la valeur respective de chaque contrat sera adaptée en fonction du nombre de semaines de livraison restant jusqu'à fin septembre.

Fruits

Les paniers de fruits seront composés de fruits bio provenant de la commande hebdomadaire du magasin: environ la moitié du panier sera composée de pommes et de poires, l'autre moitié par des fruits spécifiques à chaque saison (agrumes, cerises, abricots, pêches, pruneaux, prunes, raisins, etc.)

- 25 paniers, poids moyen de 3 kg, CHF 375.-
- 30 paniers, poids moyen de 3 kg, CHF 450.-
- 25 paniers, poids moyen de 2 kg, CHF 250.-
- 30 paniers, poids moyen de 2 kg, CHF 300.-

Œufs

Les œufs de votre contrat sont produits par la Ferme des Verpillères en production biologique (bio bourgeon). Exceptionnellement, en cas de faible ponte, si le nombre d'œufs fourni à la Mini-Fève par la Ferme des Verpillères est insuffisant, les œufs pourront provenir d'autres fermes suisses en production biologique.

- 25 boîtes de 6 œufs, CHF 122,27
- 30 boîtes de 6 œufs, CHF 147,00
- 25 boîtes de 4 œufs, CHF 81,50
- 30 boîtes de 4 œufs, CHF 98,00

Pains

Les pains sont boulangés par Cora à base de farine de production biologique et de levain naturel. Le type de pain varie d'une semaine à l'autre en fonction des envies de la boulangère.

Pour des raisons pratiques lors de la fabrication du pain, ce contrat est possible uniquement si le volume total des abonnements équivaut à 20kg de pain.

- 30 pains de 1kg, CHF 369,00
- 25 pains de 1kg, CHF 307,50
- 30 pains de 500g, CHF 184,50
- 25 pains de 500g, CHF 153,75

Je, soussigné-e, m'engage pour le(s) abonnement(s) coché(s) ci-dessus :

Nom :

Prénom :

Adresse mail. :

N° de tél. :

Date et Signature :